

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
Honneur – Fraternité – Justice

---

**COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME, A LA LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE ET A L'INSERTION**

---

**ATELIER REGIONAL SUR LES PROJETS DE LUTTE  
CONTRE LA PAUVRETE DANS LE BASSIN DU  
FLEUVE SENEGAL**

**CONTRIBUTION A L'ELABORATION DU  
PROJET DE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE  
LA PAUVRETE DANS LE BASSIN DU FLEUVE  
SENEGAL**

FEVRIER 2001



## **RESUME**

---

Le programme d'intervention prioritaire au niveau de la vallée rentre dans le cadre des efforts entrepris par le Commissariat aux Droits de l'Homme à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion, pour l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres de cette zone.

Ce programme constitue un traitement économique et social de la pauvreté, axé sur la mise en place de conditions favorables à l'émergence d'un développement durable.

La méthodologie adoptée pour l'identification de ce programme était basée essentiellement sur le croisement des besoins exprimés par les populations cibles et les données recueillies sur le terrain.

Les axes d'interventions proposés touchent l'ensemble des domaines d'activités des populations de la zone. Par ailleurs toutes les localités ont été ciblées avec cependant certaines singularités liées aux conditions du milieu et à la nature des activités.

La réalisation de ce programme créera plusieurs milliers d'emplois temporaires et permanents dont les populations locales bénéficieront en grande partie.

Les axes d'intervention du programme se présentent comme suit :

1. Appui à l'agriculture
2. Appui au maraîchage
3. Santé de base et éducation
4. Lutte contre le Typha
5. Butanisation
6. Désenclavement
7. Alimentation en eau potable
8. Sécurité alimentaire
9. Pêche continentale
10. Activités génératrices de revenus

La mise en œuvre de ce programme se fera à travers les structures spécialisées opérant dans la zone tout en mettant l'accent sur l'implication effective des populations bénéficiaires dans tout le processus en vue de garantir la réussite de ce programme et la pérennité des actions.

## A. SITUATION DE LA ZONE

### I. ANALYSE DE LA PAUVRETE DANS LA ZONE

L'analyse de la situation socio-économique dans la zone met en exergue l'existence d'une pauvreté structurelle liée à la fois au milieu physique et humain et au mode de vie précaire de ces populations.

L'incidence de la pauvreté reste relativement élevée elle avoisine 60,7 % ,selon les résultats de la dernière enquête du profil de pauvreté. Dans certaines localités ce taux peut atteindre 80 % en raison de la vulnérabilité de ces populations, essentiellement des petits agriculteurs, qui ne vivent que sur les rentes agricoles soumises aux aléas climatiques.

Cette situation critique des conditions de vie dans la zone, est le résultat de plusieurs facteurs tant sur le plan social que sur le plan économique :

#### Déficit en infrastructures de base

Le manque de services sociaux de base dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et du désenclavement, au niveau de la zone constitue l'une des principales contraintes qui entravent toutes les actions entreprises pour l'amélioration des conditions de vies des populations de cette zone.

#### Sédentarisation anarchique

Les regroupements, villageois dans la zone, se sont constitués d'une façon anarchique tout au long du fleuve. Cette atomisation spectaculaire des localités, qui constitue l'une des caractéristiques de la zone, reste à l'origine de tous les problèmes que connaît la zone et rend impossible la mise en œuvre d'une stratégie de développement régionale.

#### Aspect organisationnel

L'organisation qui constitue l'un des leviers du développement, notamment en milieu rural, reste peu développé et les rares formes d'organisation qui existent sont essentiellement des coopératives féminines mal équipées et mal formées.

#### Economie locale

L'économie locale est basée essentiellement sur deux principales activités : l'agriculture et le petit élevage.

#### ◆ L'agriculture

L'agriculture, qui procure 70 % du revenu des populations, a été de tous les temps la base de l'économie de la zone. Elle est pratiquée dans les bas fonds et les zones de décrues. Les deux types de cultures pratiqués sont la culture sous pluies et le décrue avec une prédominance de la dernière.

La conjugaison des facteurs climatiques (irrégularité de la pluviométrie, ennemis de cultures) et de la précarité des techniques d'aménagement constitue une entrave réelle devant le développement de ce secteur.

Par ailleurs il existe un phénomène non moins important, qui reste à l'origine de la baisse de la production agricole, il s'agit en l'occurrence de l'immigration de la main d'œuvre vers les centres urbains.

#### ◆ Le petit élevage

Dans le domaine de l'élevage, et malgré l'abondance des pâturages dans la zone, l'activité reste limitée à l'élevage domestique qui s'intègre mieux au milieu naturel.

L'apport de ce secteur dans l'économie locale est relativement important eu égard au profit que les populations tirent de la valorisation des sous produits de la filière.

## II. POTENTIALITES

Les potentialités de la zone sont énormes et restent inexploitées. En effet sur le plan agricole la fertilité et l'étendue des terres de cultures font de cette région la première région agricole en terme de superficie exploitable.

Sur un autre plan l'existence d'un cours d'eau permanent offre plusieurs possibilités de développement pour le maraîchage, la pêche, l'eco-tourisme et le transport fluvial.

La position stratégique de la zone (zone frontalière) lui offre une place de choix pour le développement des échanges interrégionaux.

## III. CONTRAINTES

Le développement dans la zone reste tributaire de plusieurs facteurs liés essentiellement aux conditions économiques et sociales.

Ces contraintes peuvent être résumées comme suit :

- ◆ Insécurité alimentaire ;
- ◆ Difficulté d'approvisionnement en eau ;
- ◆ Mauvais état sanitaire et nutritionnel des populations ;
- ◆ Faiblesse des revenus monétaires pour le financement des activités non agricoles ;
- ◆ Accélération du processus de désertification et dégradation de l'environnement ;
- ◆ La faiblesse des rendements agricoles et la productivité de l'élevage ;
- ◆ L'analphabétisme ;
- ◆ La faible capacité d'organisation d'analyse et de décision ;
- ◆ Les difficultés d'approvisionnement en matières de première nécessité ;
- ◆ L'enclavement
- ◆ Le manque de débouchée des produits
- ◆ Les difficultés de transport

## B. PRESENTATION DU PROGRAMME D'INTERVENTION PRIORITAIRE

Le programme d'intervention prioritaire au niveau de la vallée vise, à travers la réalisation d'actions ciblées, l'amélioration des conditions de vie des populations de la wilaya et la création de dynamiques locales de développement, tout en mettant l'accent sur la valorisation des ressources naturelles, la promotion des activités productives et l'émergence des initiatives de base. Il devra permettre à terme de jeter les bases d'un développement intégré de la zone.

Les actions du programmes tournent autour de trois axes principaux :

1. L'accroissement de l'offre en matière des services sociaux de base ;
2. La valorisation des ressources locales ;
3. La promotion des activités génératrices de richesses et provocatrices d'emploi.

Le programme accorde un intérêt particulier aux zones de grande concentration de pauvres et à celles qui n'ont jamais bénéficié d'une intervention conséquente en matière de développement. Il tient compte, en outre, des activités et programmes des autres acteurs opérant dans la zone.

Ainsi les grands axes de ce programme peuvent être résumés comme suit :

### 1. Appui à l'agriculture

L'appui à l'agriculture constitue l'une des actions prioritaires au niveau de la zone compte tenu de la prédominance de cette activité.

L'intervention dans ce domaine sera essentiellement axée sur la remise en exploitation des périmètres collectifs exploités par les communautés les plus démunies à travers :

- le traitement de l'endettement ;
- le financement des travaux de reprise de l'exploitation ;
- l'appui à l'organisation paysanne.

### 2. Appui au maraîchage

Le maraîchage constitue une activité pratiquée essentiellement par les femmes. L'impact extrêmement important de cette activité, aussi bien sur les revenus que sur la nutrition justifie son appui, son développement et sa généralisation sur l'ensemble des zones potentielles.

L'intervention dans ce domaine portera essentiellement sur :

- l'alimentation en eau des périmètres maraîchers ;
- l'outillage horticole ;
- les semences ;
- l'encadrement et l'accompagnement ;
- le traitement des produits ;
- la commercialisation.

### **3. Santé de base et éducation**

Les zones de concentration de pauvres souffrent d'une manière générale d'un manque significatif d'infrastructures éducatives et sanitaires. Ce manque constitue une cause principale de l'immigration et de l'abandon des terroirs.

Dans ce domaine, l'intervention devra porter sur la construction et l'équipement des salles de classe et des unités de santé de base.

### **4. Lutte contre le Typha**

La prolifération du Typha au niveau du bas delta du fleuve constitue un phénomène extrêmement dangereux pour les populations de la zone.

En effet la multiplication de cette plante , qui s'est accentuée avec la mise en eau du barrage de Diama, a eu des conséquences néfastes sur la santé humaine et animale (paludisme, bilharziose ect... ), la production agricole( diminution des terres agricoles envahies par le typha), l'élevage ( inaccessibilité des points d'abreuvement ) la pêche continentale ( inaccessibilité des zones de pêches).

Ainsi et compte tenu des dangers réels que présente cette plante , il devient impérieux d'entreprendre une action de lutte efficace et adaptée au milieu.

### **5. Butanisation**

Afin de réduire la pression sur les prélèvements des ressources ligneuses et contribuer par conséquent aux efforts de lutte contre la dégradation des ressources naturelles, une action de butanisation sera mise en place au niveau de la zone.

Cette activité consistera à :

- Subvention de bouteilles et fourneaux à gaz ;
- Mise en place d'un fonds de roulement pour l'approvisionnement en bouteilles de gaz.

### **6. Désenclavement**

Le désenclavement des zones de production et des pôles de concentration des populations constitue une priorité dans la zone, car le développement de ces localités est subordonné à l'amélioration de leurs accès.

Dans ce domaine la priorité absolue doit être accordée aux centres urbains et aux zones de production dont l'accès est extrêmement difficile.

Une action spécifique dans ce domaine aura pour objectif :

- de diminuer le coût de transport ;
- de permettre une circulation fluide des personnes et des biens



A cet égard, la promotion des initiatives de base et le développement des activités génératrices de revenus et créatrices d'emploi doivent constituer un axe d'intervention prioritaire visant l'amélioration du niveau de vie des couches défavorisées.

- de valoriser les produits locaux ;
- d'engager des dynamiques de développement dans les zones cibles.

## **7. Alimentation en eau potable**

La satisfaction des besoins en eau dans la zone constitue l'une des préoccupations majeures des populations. En effet, sur l'ensemble des localités ciblées le problème d'approvisionnement en eau a été posé comme étant une action prioritaire et indispensable pour le développement de ces zones.

L'action dans ce domaine portera essentiellement sur :

- la réalisation et la réhabilitation de forages ;
- la construction et la réhabilitation de puits ;
- la réalisation et l'extension de réseaux d'AEP.

## **8. Sécurité alimentaire**

La sécurité alimentaire constitue le souci capital des petits exploitants agricoles de faibles revenus. Durant la période de soudure (juillet - janvier), ceux-ci se trouvent contraints à abandonner leurs terres et travailler comme employés pour subvenir à leurs besoins quotidiens. A cela s'ajoutent également les effets de la spéculation pratiquée par les commerçants à leur égard.

La solution à ce problème consiste à mettre en place un système de banques de céréales, dont les objectifs seront :

- d'atténuer les effets de la spéculation ;
- de fournir les céréales pendant la période de soudure ;
- de valoriser la production des bénéficiaires.

Cette activité est une condition sine qua none pour la réussite de toute intervention dans la zone, car, en l'absence d'un système de sécurité alimentaire permettant aux agriculteurs de s'approvisionner pendant la période du travail des champs, la majeure partie des terres fertiles resteront inexploitées.

## **9. Pêche continentale**

L'intervention proposée au niveau des collectivités pauvres de pêcheurs traditionnels vise l'amélioration des conditions d'exploitation de la ressource, à travers l'équipement en moyens de capture (pirogues et filets) et l'appui à l'organisation des pêcheurs et à la commercialisation de leurs produits.

## **10. Activités génératrices de revenus**

Les différentes localités de la zone sont caractérisées par un manque quasi général des initiatives de développement ; les investissements sont rares et l'inoccupation touche une grande frange de la population et particulièrement les couches vulnérables.

## C. BUDGET

Le budget de ce programme est estimé à 300 millions d'UM, réparti comme suit :

N°	Projet	Coût ( en Million d'UM)
1	Appui à l'agriculture	60,00
2	Maraîchage	15,00
3	Santé de base et éducation	27,00
4	Valorisation Typha	70,00
5	Butanisation	60,00
6	Désenclavement	140,00
7	Alimentation en eau potable	52,00
8	Sécurité alimentaire	15,00
9	Pêche	8,00
10	Activité génératrices de revenus	15,00
	<b>TOTAL</b>	<b>462,00</b>



**D.FICHES DE PROJETS** *Pris ou Vans*

---



## FICHE DE PROJET N°1

---

### Informations générales :

1. Intitulé du projet : Appui à l'agriculture.
2. Localisation : Coopératives situées dans le Trarza( Rosso, R'kiz et Keur- Macene),le Brakna ( Boghé , Bababé) le Gorgol ( Kaedi , Lexeiba, Maghama) et le Guidimagha( Ghabou)
3. Consistance :
  - Traitement endettement de 20 coopératives agricoles ;
  - Réhabilitation de 20 périmètres
4. Coût du projet : 60 000 000 UM
5. Durée des travaux : 4 mois

---

### I. Description des bénéficiaires

Il s'agit des populations démunies regroupées au sein de coopératives s'adonnant à la culture irriguée et n'ayant pas d'accès au crédit agricole et ne disposant pas de moyens financiers pour procéder à la mise en valeur de leurs terres. Le nombre total des bénéficiaires est estimé 800 familles à raison de 40 familles par coopérative.

### II. Indicateurs de performance :

1. Rendement des cultures ;
2. Augmentation des revenus des exploitants ;
3. Nombre d'emploi créés ;
4. Redynamisation et renforcement de la cohésion des coopératives.

### I. Situation avant projet

- Rendement des cultures faibles
- Insécurité alimentaire
- Chômage

#### **IV. Objectifs et description du projet**

##### **a. Description du projet**

La présente action vise à appuyer les périmètres maraîchers existants et qui connaissent des difficultés réduisant leur production ou le sites potentiels qui réunissent les conditions nécessaires pour le développement de l'activité maraîchère à travers :

- L'approvisionnement en eau des périmètres maraîchers ;
- La fourniture des outillages horticoles ;
- La fourniture des semences ;
- La fourniture des produits phytosanitaires ;
- La formation et encadrement des maraîchers ;
- La protection des périmètres ;
- La commercialisation des produits.

##### **b. Objectifs**

- Augmentation du revenu des femmes ;
- Amélioration de la nutrition ;
- Création d'emploi.

#### **V. Eléments de coût**

Le coût de cette composante est estimé à 15 000 000 UM.

#### **VI. Modalités de mise en œuvre**

La mise en œuvre de cette composante s'effectuera comme suit :

- Mise en place des comités de gestion ;
- Identification des besoins ;
- Formation des paysans ;
- Fourniture des intrants ;
- Encadrement ;
- Sui et évaluation.

## FICHE DE PROJET N°2

---

### Informations générales :

1. Intitulé du projet : Appui au maraîchage
  2. Localisation : Coopératives féminines au niveau de Keur- Macene, R'kiz, Boghé , Bababé, Maghama, Jidr el Mohguen et Lexeiba
  3. Consistance : Appui à 30 coopératives féminines dans le domaine du maraîchage à travers la Sensibilisation, Formation, Encadrement et la fourniture du matériel horticole
  4. Coût du projet : 15 000 000 UM
  5. Durée des travaux : 2 mois
- 

### I. Description des bénéficiaires

Le projet vise à accroître le revenu des femmes pauvres au niveau des localités rurales à travers l'appui de 30 coopératives féminines dans le domaine du maraîchage. Le nombre de femmes bénéficiaires est estimé à 600 femmes.

### II. Indicateurs de performance :

- *Augmentation des revenus ;*
- *Réduction des maladies liées à la malnutrition ;*
- *Nombre d'emploi créés.*

### III. Situation avant projet

- Malnutrition ;
- Conditions de vies des femmes précaires ;
- Revenus très bas.

## II. Objectifs et description du projet

### a. Description du projet

Le projet consiste à prendre en charge les dettes des coopératives cibles, afin de leur permettre d'accéder au crédit, et à financer les travaux de réhabilitation des périmètres.

### b. Objectifs

- Amélioration des conditions de vie des populations cibles ;
- Création d'emploi ;
- Augmentation de la production agricole.

## III. Eléments de coût

Le coût global de cette opération est estimé à 60 000 000 UM

## IV. Modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre du projet s'effectuera comme suit :

### a) Etudes :

Les études de réhabilitation des périmètres seront confiées à des structures spécialisées (départements techniques, bureaux d'études).

### b) Exécution :

L'exécution sera confiée à des opérateurs spécialisées en étroite collaboration avec les populations bénéficiaires.

### c) Suivi et supervision :

La supervision et le suivi des travaux seront assurés par des structures spécialisées (départements techniques, bureaux d'études) et les populations bénéficiaires.

## FICHE DE PROJET N°3

---

### Informations générales :

1. Intitulé du projet : Santé de base et éducation
2. Localisation : Localités de Rosso, Keur- Macene, R'kiz, Boghé , Bababé, Maghama, Jidr el Mohguen et Lexeiba
3. Consistance : Amélioration des conditions d'accès des populations à la santé de base et à l'éducation à travers la réalisation de 20 unité de santé de base et 30 salle de classe , la formation de 20 agents de santé de base , 20 sage femme et la fourniture d'équipements.
4. Coût du projet : 27 000 000 UM
6. Durée des travaux : 3 mois

---

### I. Description des bénéficiaires

Le projet vise à améliorer les conditions d'accès à la santé de base et à l'éducation de plus de 20 localités pauvres situées dans des zones non couvertes par les services de santé et ne disposant pas d'infrastructures scolaires à travers la construction et l'équipement de 20 unité de santé de base et 30 salle de classe

### II. Indicateurs de performance :

- Diminution taux de mortalité;
- Nombre d'agent de santé formés ;
- Nombre de malades consultés ;
- Taux de scolarisation ;
- Amélioration niveau des élèves.

### III. Situation avant projet

- Mortalité infantile ;
- Prolifération des maladies ;

- Difficulté d'accès aux soins de base
- Faible taux de scolarisation

#### IV. Objectifs et description du projet

##### a. Description du projet

La quasi totalité des localités de la zone sont caractérisées par un manque aigu des infrastructures scolaires et sanitaires. Cette situation conduit souvent à des mouvements de migration des populations vers les centres urbains où l'offre en matière des services sociaux de base reste limitée par rapport à la demande.

Face à l'absence d'infrastructures scolaires, les populations se trouvent devant deux choix :

- abandonner les zones de production qui constituent leur principale source de revenus ;
- rester dans leurs zones et priver par conséquent leurs enfants d'une scolarité normale.

Dans le domaine de la santé, l'absence d'une couverture sanitaire conduit le plus souvent à la prolifération des maladies traitables, augmentant ainsi la souffrance des populations et réduisant sensiblement leurs capacités de production.

Eu égard à ces constats, il devient nécessaire d'entreprendre une action visant l'amélioration de l'offre en matière des services éducatifs et sanitaires.

##### L'éducation primaire:

Dans le domaine de l'éducation, l'action programmée consiste à construire et équiper des salles de classe dans les localités disposant d'écoles opérationnelles.

##### La santé de base :

En matière de santé de base, l'intervention portera sur :

- La construction et l'équipement des unités de santé de base (USB) ;
- La formation des agents de santé communautaire (ASC) ; voir axe formation.

##### b. Objectifs

- Diminution du taux de mortalité ;
- Amélioration de la santé de la femme et de l'enfant ;
- Diminution des coûts des services de santé ;
- Amélioration des conditions de scolarité ;
- Augmentation du taux de scolarisation .

## **V. Eléments de coût**

Le coût de cette composante est estimé à 27 000 000 UM.

## **VI. Modalités de mise en œuvre**

La mise en œuvre de cet volet s'effectuera en trois étapes :

### **a) Etape Etude :**

Les études, qui seront menées en collaboration avec les départements de tutelle, doivent déterminer les éléments suivants :

- L'état des lieux des infrastructures ;
- L'implantation des infrastructures ;
- La détermination de la consistance et le mode d'exécution des travaux ;
- Les conditions de participation des bénéficiaires ;
- L'évaluation du coût et de la durée des travaux.

### **b) Etape Exécution :**

Le mode d'exécution des travaux sera déterminé au cours de l'étape Etude. cependant les structures locales seront privilégiées, en vue de créer des emplois locaux.

### **c) Etape Suivi / supervision :**

- Le suivi technique des travaux sera confiée à des structures spécialisées afin de garantir une meilleure qualité des travaux ;
- La supervision sera effectuée par des missions périodiques du Commissariat.

## FICHE DE PROJET N°4

---

### Informations générales :

1. **Intitulé du projet :** Lutte contre la Typha
2. **Localisation :** Ziré, Biret , Biret Peulh, Bouhadjra, Avdjejr ( Keur- Macene)
3. **Consistance :** Lutte contre la prolifération du Typha au niveau de la rive droite à travers la mise en place de 2 unités de production du charbon à base de Typha .
4. **Coût du projet :** 50 000 000 UM
5. **Durée des travaux :** 3 mois

---

### I. Description des bénéficiaires

Le projet vise à améliorer le cadre global de vie des populations du bas delta du fleuve à travers la lutte contre la prolifération du typha d'une part et d'autre part par sa valorisation.

### II. Indicateurs de performance :

- *Superficies traitées;*
- *Diminution des maladies( humaines et animales) liées à la prolifération du typha ;*
- *Masse de charbon produite ;*
- *Nombre d'emploi créés ;*
- *Augmentation de la production agricole.*

### III. Situation avant projet

- Occupation des terres fertiles par le typha ;
- Prolifération des maladies liées au typha;
- Difficulté d'accès du bétail au point d'abreuvement ;
- Difficulté d'accès des zones de pêche.

#### IV. Objectifs et description du projet

##### a. Description du projet

Le projet consiste à mettre en place deux unités pilotes de production de charbon à base de typha. ces unités seront composées chacune d'une carbonisation et d'une agglomération.

Pour l'approvisionnement de ces unités en typha il est prévu l'achat d'un bateau faucardeur dont la gestion sera confiée à un comité inter villageois.

##### b. Objectifs

Les principaux objectifs de ce projet se présentent comme suit :

- Production du charbon à base typha ;
- Lutte contre les effets néfastes du typha ;
- Protection de l'environnement ;
- Amélioration de la production agricole ;
- Création d'emplois.

Ainsi au delà de sa dimension environnementale , ce projet pourra contribuer d'une façon significative à la création d'un combustible domestique de substitution plus économique que ceux utilisés traditionnellement et par la même occasion favoriser un équilibre naturel de la biomasse au niveau de la zone.

#### V. Eléments de coût

Le coût de cette composante est estimé à 70 000 000 UM.

#### VI. Modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre de ce projet s'effectuera comme suit :

##### 1. Mise en place des comités

Au niveau de chacun des villages il sera procédé à la mise en place d'un comité de gestion qui sera chargé de la gestion de l'unité.

Par ailleurs un autre comité de gestion du bateau faucardeur sera mis en place il sera composé de membres appartenant aux deux villages.

##### 2. Formation

La formation sur les techniques de transformation du typha et le mode de collecte et de gestion se fera à deux niveaux :

- Formation des opérateurs dans un centre spécialisé
- Formation du comité de gestion

### **3. Acquisition et mise en place des unités**

L'acquisition des appareils se fera auprès de l'ONG PRONATURA qui dispose d'une grande expérience dans ce domaine.

### **4. Promotion**

Afin de garantir une meilleure percée du marché et une acceptation du produit par les ménages un dispositif de promotion sera mis en place dès le début du projet. Cette action sera renforcée par une sensibilisation des populations sur l'utilité du produit et son apport en terme d'économie par rapport aux produits conventionnels.

### **5. Suivi**

Le suivi du projet sera assuré par les services du Commissariat aux Droits de l'homme à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion .

## FICHE DE PROJET N°5

---

### Informations générales :

1. Intitulé du projet : Butanisation
2. Localisation : Localités de Keur-Macene, R'kiz, Boghé, Bababé, Maghama et Lexeiba
3. Consistance : Introduction du gaz de butane au niveau de 20 localités ( soit 4.000 ménages ) à travers la distribution de fourneaux et de bouteilles à gaz ainsi que la mise en place d'un fonds de roulement ,remboursable, pour l'approvisionnement.
4. Coût du projet : 60 000 000 UM
5. Durée des travaux : 2 mois

---

### I. Description des bénéficiaires

Le projet vise à améliorer les conditions de vie des femmes chefs de ménage au niveau des localités rurales de la zone du fleuve.

### II. Indicateurs de performance :

- Réduction des superficies déboisées;
- Croissance de la biomasse ;
- Réduction de l'ensablement ;
- Création de revenus ;

### III. Situation avant projet

- Déboisement intensif ;
- Ensablement des zones de production;

#### **IV. Objectifs et description du projet**

##### **a. Description du projet**

Le projet consiste à :

- Fournir aux familles bénéficiaires un lot de matériel de cuisine composé d'une bouteille à gaz et d'un fourneau.
- Mettre en place un fonds de roulement , sous forme de crédit remboursable ,pour l'approvisionnement en bouteilles de gaz dont la gestion sera confié un comité villageois.

##### **b. Objectifs**

Les principaux objectifs de ce projet se présentent comme suit :

- Lutter contre la désertification ;
- Amélioration des conditions de vie ;
- Génération de revenus ;
- Création d'emploi .

#### **V. Eléments de coût**

Le coût de cette composante est estimé à 60 000 000 UM.

#### **VI. Modalités de mise en œuvre**

La mise en œuvre de ce projet s'effectuera comme suit :

##### **1. Identification des bénéficiaires**

Conformément aux critères de pauvreté , il sera procédé à l'identification des familles bénéficiaires au niveau des villages cibles. Cette identification se fera en étroite collaboration avec le comité villageois qui comprendra l'ensemble des représentants des différentes couches sociales.

##### **2. Mise en place des comités**

Au niveau de chacun des villages il sera procédé à la mise en place d'un comité de gestion qui sera chargé de la gestion de l'unité d'approvisionnement.

Ce comité sera formé sur la gestion et sera assisté dans ce sens par l'animateur du projet qui veillera en même temps au remboursement des échéances prévu par la convention de financement .

### **3. Distribution du matériel et mise en place du fonds de roulement**

La distribution du matériel se fera à travers les structures opérantes dans la zone , notamment les ONG, qui auront en charge la gestion du projet.

Concernant le fonds de roulement , une convention de financement sera signée entre la collectivité et la structure chargée du projet . Cette convention fixera les modalités de remboursement du crédit qui doit servir au financement de nouvelles opérations dans d'autres villages.

### **4. Suivi**

Le suivi direct du projet sera assuré par une structure spécialisée. Par ailleurs le Commissariat aux Droits de l'homme à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion procédera à des missions ponctuelles de suivi.

## FICHE DE PROJET N°6

---

### Informations générales :

1. Intitulé du projet : Désenclavement
2. Localisation : Keur-Macene, R'kiz, Rosso.
3. Consistance : Réalisation de 20 km de piste rurales.
4. Coût du projet : 140 000 000 UM
5. Durée des travaux : 5 mois

---

### I. Description des bénéficiaires

Le projet vise à améliorer les conditions d'accès des zones de production agricoles et la circulation des biens et des marchandises entre les différentes localités.

### II. Indicateurs de performance :

- *Diminution coût transport;*
- *Accroissement des échanges commerciaux ;*
- *Accessibilité des services de base ;*
- *Ecoulement de la production*

### III. Situation avant projet

- Enclavement des zones ;
- Coût de transport élevé;
- Difficultés d'approvisionnement des populations en produits de première nécessité ;
- Maintien des zones dans le sous-développement ;
- Difficulté d'accès aux services de base.

#### **IV. Objectifs et description du projet**

##### **a. Description du projet**

Le projet consiste à construire 20 km de pistes rurales reliant les différentes localités au réseau de route national.

##### **b. Objectifs**

Les principaux objectifs de ce projet se présentent comme suit :

- Désenclavement des zones de production ;
- Faciliter l'accès aux services de base ;
- Accroissement des échanges commerciaux ;

#### **V. Eléments de coût**

Le coût de cette composante est estimé à 140 000 000 UM.

#### **VI. Modalités de mise en œuvre**

La mise en œuvre de ce projet s'effectuera comme suit :

##### **a) Etudes et contrôle des travaux :**

Les études et le contrôle seront confiés à un bureau d'études spécialisé.

##### **b) Exécution des travaux :**

L'exécution des travaux sera confiée, suivant appel d'offre à une entreprise spécialisée, avec une forte implication de la main d'œuvre locale.

##### **c) Suivi et supervision des travaux :**

Le contrôle des travaux sera confiée à des structures spécialisées.

## FICHE DE PROJET N°7

---

### Informations générales :

1. Intitulé du projet : Alimentation en eau potable
  2. Localisation : Keur-Macene, R'kiz, Jidr el Mohguen
  3. Consistance : Réalisation de 3 réseaux d'eau potable, 7 puits et 4 forages.
  4. Coût du projet : 52 000 000 UM
  5. Durée des travaux : 6 mois
- 

### I. Description des bénéficiaires

Le projet vise à améliorer les conditions d'accès à l'eau potable des populations riveraines du fleuve qui n'ont pas d'accès à l'eau potable et qui souffrent de maladies liées à l'utilisation des eaux du fleuve.

### II. Indicateurs de performance :

- Diminution coût eau;
- Gain de temps pour les femmes ;
- Réduction des maladies liées à l'eau .

### III. Situation avant projet

- Difficulté d'approvisionnement en eau ;
- Prolifération des maladies liées à l'eau;
- Temps considérable dépensé pour l'approvisionnement en eau.

### IV. Objectifs et description du projet

#### a) Description

L'intervention dans ce domaine portera essentiellement sur :

➤ **Réalisation de 7 puits neufs**

- Prospection et implantation du point d'eau ;
- Construction de puits.

➤ **Réalisation/ extension de 3 réseaux AEP :**

- Réalisation de 2 nouveaux réseaux
- L'extension d'un réseau de distribution ;

➤ **Réalisation de 4 forages :**

- Prospection géophysique ;
- Exécution et équipement forage ;
- Réalisation réseau de distribution

**b. Objectifs**

Les principaux objectifs de ce projet se présentent comme suit :

- La satisfaction des besoins élémentaires en matière d'eau ;
- Amélioration des conditions d'hygiène liées à l'utilisation de l'eau ;
- Fixation des populations dans leurs terroirs ;
- Développement des activités productives liées à l'eau .

**V. Eléments de coût**

Le coût de cette composante est estimé à 52 000 000 UM.

**VI. Modalités de mise en œuvre**

La mise en œuvre de ce projet s'effectuera comme suit :

**a) Etudes et contrôle des travaux :**

La réalisation des études sera confiée à des bureaux d'études ou des ONG spécialisées. Elles devront aboutir à la détermination des besoins réel en matière d'eau des zones cibles, des modalités pratiques et les dossiers d'exécution, ainsi que les partenaires potentiels.

**b) Exécution des travaux :**

L'exécution sera confiée à des ses structures locales ( coopératives de puisatiers, PME locales ) en collaboration avec les ONG et les populations bénéficiaires .

**c) Suivi et supervision des travaux :**

La supervision et le suivi des travaux seront assurés par les services du CDHLCPI

## FICHE DE PROJET N°8

---

### Informations générales :

1. Intitulé du projet : Sécurité alimentaire
  2. Localisation : Keur-Macene, R'kiz, Lexeiba, Bababé
  3. Consistance : Mise en place de 10 banques multifonctionnelles et 10 boutiques villageoises
  4. Coût du projet : 15 000 000 UM
  5. Durée des travaux : 3 mois
- 

### I. Description des bénéficiaires

Le projet vise à améliorer les conditions d'accès aux denrées alimentaire et aux services agricoles( semences, outillage agricoles et produits phytosanitaires) des petits agricultures de la vallée.

### II. Indicateurs de performance :

- Diminution coût produits de base;
- Amélioration des rendements agricoles ;

### III. Situation avant projet

- Hausse des prix des denrées durant la période de soudure ;
- Spéculation de la part des commerçants ;
- Manque de produits de traitement des cultures
- Faiblesse des rendements agricoles
- Insécurité alimentaire
- malnutrition.

#### IV. Objectifs et description du projet

##### a. Description

Le projet consiste à :

- Construire 10 banques multifonctionnelles et mettre en place un fonds de roulement , sous forme de crédit , qui doit servir à l'achat de céréales, outillages agricoles et produits phytosanitaires. Ces banques qui seront gérées par un comité villageois auront pour objet de fournir à des prix abordables et durant les périodes de soudure les aliments de base et les intrants agricoles et en même temps pour lutter contre la spéculation des commerçants en achetant chez les agriculteurs leur production pour leur être revendue durant la période de soudure.
- Construire 10 boutiques villageoises et mettre en place un fonds de roulement , sous forme de crédit, destiné à l'achat de matière de première nécessité. Ces boutiques seront gérées par un comité villageois.

##### b. Objectifs

Les principaux objectifs de ce projet se présentent comme suit :

- Sécurité alimentaire ;
- Valorisation de la production agricole ;
- Augmentation des revenus;
- Offrir les services agricoles ;
- Disponibilité les denrées de base.

#### V. Eléments de coût

Le coût de cette composante est estimé à 15 000 000 UM.

#### VI. Modalités de mise en œuvre

Les banques seront gérées de façon communautaire par les bénéficiaires. Les principales étapes de la mise en œuvre de cette opérations sont données comme suit :

- Identification des sites d'implantation des banques ;
- Détermination des modalités pratiques de mise en place des banques (constitution des comités de gestion, détermination de l'apport des bénéficiaires, élaboration des outils de gestion, ... ) ;
- Construction et équipement du local ;
- Formation des gestionnaires ;
- Fourniture du fonds de roulement (produits) ;
- Encadrement et accompagnement des bénéficiaires.

Pour la mise en œuvre de l'opération, le Commissariat devra s'appuyer sur des ONG ayant une expérience dans le domaine et présentes dans la zone.

## FICHE DE PROJET N°9

---

### Informations générales :

1. Intitulé du projet : Pêche continentale
6. Localisation : Keur-Macene, M'bagne.
3. Consistance : Equipement en matériel de pêche, de 8 coopératives de pêche artisanale.
4. Coût du projet : 8 000 000 UM
7. Durée des travaux : 2 mois
- 

### I. Description des bénéficiaires

Le projet vise à améliorer les conditions de vie des petits pêcheurs de villages riverains de la zone du fleuve à travers la fourniture de pirogues et de matériel de pêche.

### II. Indicateurs de performance :

- Nombre d'emploi créés ;
- Quantités de poisson vendue ;
- Augmentation revenus.

### III. Situation avant projet

- Chômage ;
- Hausse des prix du poisson ;
- Faiblesse des revenus
- malnutrition.

#### **IV. Objectifs et description du projet**

##### **a. Description**

Le projet consiste à :

- Organiser et équiper 8 coopératives de pêche artisanale à travers , la formation , la fourniture de pirogues et de petit matériel de pêche, et l'appui à la commercialisation.

##### **b. Objectifs**

Les principaux objectifs de ce projet se présentent comme suit :

- Création d'emploi ;
- Valorisation des ressources locales ;
- Augmentation des revenus;

#### **V. Eléments de coût**

Le coût de cette composante est estimé à 8 000 000 UM.

#### **VI. Modalités de mise en œuvre**

La mise en œuvre de cette composante s'effectuera comme suit :

- Organisation des coopératives ;
- Acquisition et fourniture du matériel ;
- Encadrement et accompagnement des bénéficiaires.

Pour la mise en œuvre de l'opération, le Commissariat s'appuiera sur le Projet de Développement de la Pêche Artisanale Sud qui dispose d'une grande expérience dans ce domaine.

## FICHE DE PROJET N°10

---

### Informations générales :

1. Intitulé du projet : **Activités génératrices de revenus**
8. Localisation : **Keur-Macene, R'Kiz, Babé, Maghama, Boghé, Lexeiba.**
3. Consistance : **Financement de 30 activités génératrices de revenu, au profit des coopératives féminines, dans les domaines du tissage, teinture, Artisanat, services de base.**
4. Coût du projet : **15 000 000 UM**
9. Durée des travaux : **3 mois**

---

### I. Description des bénéficiaires

Le projet vise à promouvoir les activités féminines à travers l'encadrement et le financement d'activités génératrices de revenu et créatrices d'emploi.

### II. Indicateurs de performance :

- *Nombre d'emploi créés ;*
- *Nombre d'activités créées ;*
- *Augmentation revenus.*

### III. Situation avant projet

- *Chômage ;*
- *Faiblesse des revenus ;*
- *Manque d'organisation.*

### IV. Objectifs et description du projet

**a. Description**

Le projet consiste à :

- Organiser et équiper 10 coopératives féminines dans le domaine du tissage.
- Organiser et équiper 10 coopératives féminines dans le domaine de la teinture
- Financer 10 moulins à grains au profit de coopératives féminines

**b. Objectifs**

Les principaux objectifs de ce projet se présentent comme suit :

- Création d'emploi ;
- Valorisation des ressources locales ;
- Augmentation des revenus;
- Accessibilité des services de base.

**V. Eléments de coût**

Le coût de cette composante est estimé à 15 000 000 UM.

**VI. Modalités de mise en œuvre**

La mise en œuvre de cette composante s'effectuera comme suit :

- Organisation des coopératives ;
- Acquisition et fourniture du matériel ;
- Encadrement et accompagnement des bénéficiaires.

Pour la mise en œuvre de l'opération, le Commissariat s'appuiera sur les ONG locales et les structures spécialisées dans le domaine.